

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 255

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
N° 255 10 janvier 1974  
Dixième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 33 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Daniel Delley  
Claude Quartier

# 255

## Quel tiers monde?

*La hausse du pétrole est un événement économique extraordinaire, que n'avaient prévu ni les spécialistes de la prospective, ni les futurologues.*

*Du coup sont posés en termes réels des problèmes qui paraissaient insolubles lorsqu'ils étaient posés en termes théoriques.*

*Parmi ces problèmes, au premier plan, les relations entre les pays industrialisés et le tiers monde.*

*Le pétrole est à la fois matière première et source d'énergie. Sous cette forme, il pénètre tout le processus industriel. L'énergie, dans toute société évoluée est si fondamentale que des théoriciens de la fiscalité ont pu rêver d'imposer l'énergie, persuadés qu'ils étaient qu'à un tel système de taxation personne n'échapperait. L'impôt sur l'énergie passait à leurs yeux pour un impôt sur la dépense universel (voir aussi en pages 4 et 5).*

*La hausse extraordinaire du pétrole constitue donc, sur l'économie des pays industrialisés, un formidable prélèvement. On parle d'un surplus à payer, pour la Suisse uniquement, de près de 600 millions de dollars, et de plus de 30 milliards de dollars pour l'Europe. Aucune fiscalité « volontaire » n'aurait pu obtenir un tel résultat.*

*Ce prélèvement choque peut-être en raison de sa brutalité. Mais l'Occident qui a si longtemps usé et abusé des termes de l'échange avec les pays sous-développés, qui a, tant qu'il l'a pu, payé en-dessous de leur prix les matières premières (qu'il transformait ensuite à son profit), est mal placé pour se plaindre.*

*Ainsi le tiers monde va disposer de ressources qui n'auraient pu être obtenues spontanément des pays industrialisés.*

*Sur qui, en Europe, déjà en situation inflationniste, retombera le poids de cet impôt prélevé? Cette question, dès maintenant, dominera les luttes sociales et politiques. Souvent nous aurons l'occasion d'y revenir. L'actualité nous la servira, chaude.*

*Mais il est une deuxième question fondamentale. Les ressources de cette forme d'impôt sur l'énergie vont très inégalement être réparties dans le tiers monde. Certains pays pauvres devront, parce qu'importateurs de pétrole, payer un tribut supplémentaire. Des émirats sous-peuplés vont disposer de ressources énormes, alors que des pays sur-peuplés, continueront à se battre pour leur existence. Des féodalités, qu'elles soient traditionnelles ou militaires, vont ajouter aux privilèges de leur régime, archaïque ou archaïquement progressiste, le pactole de l'économie industrielle. On objectera que l'Occident aurait pu s'apercevoir de l'inégale répartition des richesses quand il en était le bénéficiaire. Du moins a-t-il, en tant qu'exploiteur des ressources mondiales, créé une technologie et des structures politiques démocratiques capables d'engendrer une généralisation des progrès. On ne perçoit pas la même vitalité, par exemple, dans la bourgeoisie iranienne.*

*La contribution exigée du monde occidental n'a aucun sens si un plan mondial de répartition des bénéfiques n'est pas mis sur pied et si les mouvements authentiquement socialistes ne sont pas encouragés dans les pays du tiers monde.*

*L'Europe était impuissante à résoudre, en termes de charité, ce problème. Sous l'effet de la contrainte fiscale de l'impôt sur l'énergie se contentera-t-elle, résignée, de « casquer », sans autre projet politique?*

### DANS CE NUMÉRO

**P. 2 : Courrier : Revision de la Lama : sus à un protectionnisme dépassé ! ; p. 3 : Décriminalisation : les forces en présence ; pp. 4 / 5 : La crise de l'énergie et Ivan Illich ; p. 5 : Les paysans entre l'enclume et le marteau ; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz - La semaine dans les kiosques alémaniques ; p. 7 : Fribourg : Des vieux quartiers trop chers pour les ouvriers ; p. 8 : Télévision et radio selon le goût du public.**